MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**Fiche de poste**

# Adjoint du directeur de centre du Service national universel (SNU)

# adjoint encadrement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Direction ou service : academie de lyon  Service départemental à la jeunesse, à l’engagement et aux sports  245 rue garibaldi – 690003 lyon | | |
| Catégorie: A Points NBI : | | |
| Contexte du recrutement : Poste vacant Poste susceptible d’être vacant Création  Mai 2021 : : regroupement régional des directeurs de séjours et des adjoints  Juin 2021 : regroupement national  Du 7 au 11 juin : formation de l’ensemble des encadrants sous la responsabilité et l’appui des chefs de centre  Du 14 au 18 juin  : préparation du séjour  21 juin au 2 juillet 2021  : séjour de cohésion  Le 5 et 6 juillet  : remise en état du site et évaluation du séjour | | |
| **Localisation administrative et géographique :**  Inspection academique de lyon  Service départemental à la jeunesse, à l’engagement et aux sports  245 rue garibaldi – 690003 lyon  **Localisation fonctionnelle des deux séjours de cohésion (à choisir un des deux lieux) :**  **Le Lycée Horticole de Dardilly**  **ou**  **L’Orée du bois, Village nature , Saint Marti en Haut** | | |
| Le poste et son environnement | | |
| Fonction : Adjoint du Directeur de centre du SNU, adjoint encadrement | | |
| Nombre d’agents à encadrer : 20 cadres et entre 140 et 160 volontaires | | |
| Conditions particulières d’exercice : Vacations, obligation de logement pendant le séjour de cohésion | | |
| Description de la structure : | | |
| Le SNU est un projet d’émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l’instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, qui s’appuie sur l’expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires, le développement d’une culture de l’engagement et l’accompagnement de l’insertion sociale et professionnelle des jeunes.  Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :   * **une phase préalable d’information et de préparation**, qui permet d’informer les familles et de préparer l’appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d’enseignement, elle se traduit également par l’organisation d’une journée d’information en classe de 3ème; * **un séjour de cohésion de deux semaines du 21 juin au 2 juillet 2021**, destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l’esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l’année qui suit la classe de 3ème, sera aussi l’occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; * **une mission d’intérêt général**, obligatoire inscrite dans une logique d’accompagnement et d’individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d’accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ; * **Une phase d’engagement volontaire d’au moins 3 mois**, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s’appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.   Nous recrutons un adjoint Encadrement au chef de centre pour la deuxième phase du 21 juin au 2 juillet 2021 : Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l’Education nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur. Dès sa nomination il intègre l’équipe de projet départementale pourparticiper à la conception et à la préparation du projet d’accueil des volontaires à l’occasion des premiers séjours. Il dirige le premier séjour de cohésion pilote et les séjours de cohésion suivants, organisés au cours des vacances scolaires 2020/2021. Il participe à l’évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.  Il est appuyé dans ses misionspar deux adjoints et un gestionnaire :   * un adjoint d’encadrement, chargé de la direction et de l’animation des tuteurs et des cadres de compagnie ; * un adjoint chargé des activités, qui coordonne l’ensemble des intervenants et s’assure de la cohérence du projet pédagogique avec l’ensemble des administrations concourantes ; * un gestionnaire.   Ainsi que par 15 tuteurs et 3 cadres de compagnie | | |
| effectifs de la structure : 20 cadres et entre 140 et 160 volontaires | | |
| Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) | | |
| L’adjoint encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :   1. **Le management de l’encadrement**   En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de contact et s’assure de la réalisation préalable du contrôle d’honorabilité.  Il dirige l’action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d’un déroulement harmonieux du séjour.  Par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d’une politique éducative qui allie exigence et écoute des volontaires. Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d’éducateurs.   1. **La discipline générale**   Il s’assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour.  Il contribue à l’éducation à la citoyenneté et à l’apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l’inclusion.  Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.  Il s’assure de l’assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.   1. **La démocratie interne et le développement d’un vivre ensemble harmonieux**   Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l’engagement et du vivre ensemble.  Il s’assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l’engagement des jeunes au quotidien.  Il met en place et pilote l’ensemble des mesures qui contribuent à l’intégration des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.   1. **La sécurité**   En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours.  Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l’encadrement avec les familles des volontaires.  Enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour. | | |
| **Principaux interlocuteurs** **:** | | |
| Les autres services de la direction  Les agents du ministère  Les autres directions | Les services déconcentrés  Les cabinets ministériels  Le secteur privé | D'autres ministères  D’autres acteurs publics  Des organismes étrangers |
| Expérience professionnelle souhaitée : Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée | | |
| Les connaissances et compétences mises en œuvre | | |
| Connaissances : Psychologie et sociologie des adolescents  Techniques de management  Méthode de gestion d’un conflit  Systèmes d’aide aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers  **COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES**  Sens des relations humaines  Capacité au leadership et maîtrise de soi  Autorité et rayonnement  Capacité à animer des équipes  Sens de l’initiative  Une expérience d’encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées | | |
|  | | |
|  | | |
| la formation | | |
| Il s’engage à suivre une formation nationale qui se déroulera pendant les périodes de congés scolaires. Celle-ci se déroule hors région dans un département métropolitain en présence continue. *(durée, date et lieu non définis actuellement)* | | |

|  |
| --- |
| le contrat |
| *1. Rémunération* : sur la base des expérimentations 2019 (notamment Puy-de-Dôme) , rémunération journalière de 91 € net (base indicative non consolidée)  2. *Durée du contrat :* non consolidée (cibles 30 jours)  Formation régionale : 5 jours  Préparation du séjour : 7 jours  Séjour du 21 juin au 2 juillet 2021 : 12 jours  Repos compensateur : 4 jours  Bilan : 2 jours |

**CONTACT**

Pour toute candidature,

réponse avec CV et lettre de motivation

[**stephane.dumas@rhone.gouv.fr**](mailto:stephane.dumas@rhone.gouv.fr)

**Téléphone : 04 81 92 44 83**